



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Instituts de Formations paramédicales du CH Edmond GARCIN
35, avenue des Sœurs Gastine – BP 31330 – 13677 AUBAGNE Cedex
Tel : 04.42.84.72.81 / Fax : 04.42.84.72.13
ifsi@ifsi-aubagne.fr

FORMATIONS PREPARATOIRES AUX CONCOURS D'ENTREE EN INSTITUTS PARAMEDICAUX 2018-2019

NOTICE D'INSCRIPTION

- PREPA CONCOURS D'ENTREE EN IFSI (LISTE 1)

Du 24 septembre 2018 au 30 mars 2019

**- PREPA EXAMEN D'ADMISSION EN IFSI (LISTE 2) : AS et AP 3 ans
d'exercice professionnel)**

Du 5 octobre 2018 au 15 mars 2019

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Etre âgé de 17 ans au cours de l'année scolaire 2018-2019.

Les candidats titulaires d'un des titres suivants :

LISTE 1

- Baccalauréat ou titre admis en équivalence ; candidat en classe de terminale ; candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu ;
- Titre figurant dans l'arrêté du 25 août 1969 modifié, titre admis en dispense du baccalauréat en application du décret n° 81-1221 du 31 décembre 1981 ;
- Titre homologué au minimum au niveau IV ;
- Diplôme d'accès aux études universitaires ou examen spécial d'entrée à l'université ;
- Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique avec, à la date de début des épreuves, trois ans d'exercice professionnel ;
- A la date du début des épreuves, activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à un régime de protection sociale :
 - d'une durée de trois ans pour les personnes issues du secteur sanitaire et médico-social, autres que les titulaires du diplôme d'Etat d'Aide-soignant et du diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture ;
 - d'une durée de cinq ans pour les autres candidats.

Ces candidats doivent au préalable avoir été retenus par le jury régional de présélection de validation des acquis (validité 2 ans).

LISTE 2

- Titulaires du diplôme d'Etat d'Aide-soignant ;
- Titulaires du diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture ;

Ces candidats devront justifier impérativement de 3 ans d'exercice professionnel temps plein à la date de l'écrit du concours.

DATE DE RETRAIT DES DOSSIERS : à partir du 13 juin 2018

DATE DE FIN D'INSCRIPTION : 14 septembre 2018

DEROULEMENT DE LA FORMATION

LISTE 1

La formation préparatoire en vue du concours d'entrée se déroule sur 27 semaines dont 3 de vacances scolaires et comprend :

- des enseignements à l'IFSI, en classe entière et groupes restreints ;
- 2 stages de 35 h en service de soins ;
- une plateforme e-learning accessible 24h/24 et actualisée, pendant toute la durée de la formation et jusqu'à la fin des épreuves concours.

1- Enseignements à l'institut

350 h sur 27 semaines, les lundis, mercredis et vendredis de 17h à 19h, les samedis de 8h à 17h.

Disciplines enseignées :

- Culture générale
- Français
- Méthodologie de l'épreuve écrite
- Méthodologie de l'épreuve orale
- Expression orale
- Revue de presse
- Mathématiques
- Tests d'aptitudes
- La formation, la profession
- Dynamique de groupe et gestion du stress
- Atelier d'écriture
- Table ronde avec professionnels et étudiants en formation
- Accompagnement à l'élaboration du projet de formation et professionnel

Ces enseignements seront réajustés en fonction des épreuves retenues par la prochaine sélection en IFSI

Entretiens individuels de suivi pédagogique

Mises en situation de concours écrit (5 dans l'année)

Oraux blancs

Bilans mi-session et fin de session

2- Stage

Durée : 70 heures, soit 2 semaines (7 h/jour)

Dates de stage : du 14 au 18 janvier 2019 ou du 21 au 25 janvier 2019 (tenue à prévoir, voir avec l'institut)

3- Evaluations

Elles se feront de façon continue et tiendront compte :

- des cours théoriques dispensés à l'IFSI
- du suivi de formation en ligne.

5 mises en situation de concours écrit sont prévues, ainsi que plusieurs séquences de mise en situation d'épreuve orale.

4- Vacances scolaires

- 1 semaine à la Toussaint : du 29/10/2018 au 04/11/2018 inclus
- 2 semaines à Noël : du 24/12/2018 au 06/01/2019 inclus

LISTE 2

La formation préparatoire en vue du concours d'entrée se déroule sur 24 semaines dont 3 de vacances scolaires et comprend :

- des enseignements à l'IFSI, en classe entière et groupes restreints ;
- une plateforme e-learning accessible 24h/24 et actualisée, pendant toute la durée de la formation.

1- Enseignements à l'institut

184 h sur 24 semaines, les mardis et/ou vendredis entre 8h et 17h, et quelques mercredis.

Disciplines enseignées :

- Français
- Mathématiques : rappels
- Calculs spécifiques
- Connaissances professionnelles
- Analyse de situations professionnelles
- Dynamique de groupe et gestion du stress
- Atelier d'écriture
- Table ronde avec professionnels
- La formation, la profession
- Accompagnement du projet professionnel

Entretiens individuels de suivi pédagogique

Mises en situation de concours écrit (5 dans l'année)

Bilans mi-session et fin de session

2- Evaluations

Elles se feront de façon continue et tiendront compte :

- des cours théoriques dispensés à l'IFSI
- du suivi de formation en ligne.

5 mises en situation de concours écrit sont prévues.

3- Vacances scolaires

- 1 semaine à la Toussaint : du 29/10/2018 au 04/11/2018 inclus
- 2 semaines à Noël : du 24/12/2018 au 06/01/2019 inclus

Le planning des journées de cours sera communiqué ultérieurement.

DOSSIER D'INSCRIPTION

LISTE 1

- Lettre de motivation manuscrite
- Curriculum-vitae
- Photocopie de la carte d'identité recto-verso
- Fiche d'inscription dûment remplie (fournie par l'institut de formation)
- Deux photos d'identité avec nom et prénom au verso
- Deux enveloppes autocollantes à fenêtre affranchies au tarif en vigueur (**lettre prioritaire 20 grammes**)
- Photocopie du relevé des notes aux épreuves du baccalauréat pour les candidats qui l'ont obtenu + les bulletins des classes de 1^{er} et de terminale
- Photocopie du baccalauréat ou tout titre admis en équivalence
- Photocopie du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique (D.E.A.M.P. ou D.A.M.P.) et certificats de travail précisant la durée de présence dans l'établissement ; attestations de formations continues.

LISTE 2

- Lettre de motivation manuscrite
- Curriculum-vitae
- Photocopie de la carte d'identité recto-verso
- Fiche d'inscription dûment remplie (fournie par l'institut de formation)
- Deux photos d'identité avec nom et prénom au verso
- Deux enveloppes autocollantes à fenêtre affranchies au tarif en vigueur (**lettre prioritaire 20 grammes**)
- Photocopie du :
 - Diplôme d'Etat d'aide-soignant (D.E.A.S. ou D.P.A.S ou C.A.F.A.S) avec copie du dossier d'évaluation (remis par l'IFAS à l'issue de la formation d'aide-soignant)
 - Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (D.E.A.P ou D.P.A.P ou C.A.F.A.P) avec copie du dossier d'évaluation (remis par l'IFAP à l'issue de la formation d'auxiliaire de puériculture)
- Certificats de travail précisant la durée de présence dans l'établissement ; attestations de formations continues.

DEPOT DES DOSSIERS

LUNDI et MERCREDI de 13 h à 16 h
MARDI et JEUDI de 9 h à 12 h

LISTE 1

COUT DE LA FORMATION : 1980 euros

**SELECTION : sur entretien individuel de motivation
60 places**

LISTE 2

COUT DE LA FORMATION : 1410 euros

**SELECTION : sur entretien individuel de motivation
15 places**

Les candidats retenus seront personnellement informés et devront confirmer par écrit leur inscription définitive, **au plus tard, le 19 septembre 2018**. Les candidats bénéficiant d'une prise en charge doivent en informer l'institut à l'inscription et apporter tout justificatif en leur possession.

L'admission sera effective après règlement. Possibilité de régler par chèque (jusqu'à 3 fois), carte bleue ou espèces.

Le chèque est à libeller à l'ordre de Régie rec CH Edmond Garcin (en mentionnant au dos du chèque votre nom, prénom – préparation au concours liste 1, liste 2).

IMPORTANT

ATTENTION : seuls les dossiers complets seront retenus, puis traités par ordre d'enregistrement.

Toute demande de désistement ou d'abandon doit faire l'objet d'un courrier recommandé avec A.R.

Toute formation commencée est due dans son intégralité.

DEBUT DE LA FORMATION

LISTE 1 : lundi 18 septembre 2018 à 17 h

LISTE 2 : vendredi 5 octobre 2018 à 9 h